

DES SIGNATURES PAR MILLIONS

# Pétitions en pagaille : une voix mondiale ?

Des pétitions en ligne en tout genre s'invitent dans les boîtes mail.

Elles font parfois la Une des médias mais leur impact n'est pas toujours vérifiable.



**AVAAZ.ORG.**

Un site qui compte des milliers de pétitions.

**A**u milieu du mois de novembre dernier, de nombreux internautes ont été invités à signer une pétition pour sauver l'Internet mondial. La menace ? « *Le Congrès des États-Unis débat en ce moment d'une loi qui lui donnerait le pouvoir de censurer l'In-*

*ternet mondial en instaurant une liste noire qui pourrait inclure Youtube, Wikileaks et même Avaaz!* » Rien de moins. Un mois plus tard, l'ONG Avaaz annonçait avoir remis une pétition de plus d'un million de signatures à des hauts responsables de la Maison Blanche.

Namur, janvier 2012: une pétition est mise en ligne pour s'opposer au projet de centre commercial à côté de la gare. Les Namurois débattent, le projet est complexe.

À l'échelle locale ou planétaire, la technologie semble rapprocher les citoyens du

débat politique et leur donner des moyens de mobilisation nouveaux. Tour d'horizon parmi les acteurs d'un militantisme à géométrie variable.

## EFFET MÉDIATIQUE

N'importe qui peut lancer une pétition en ligne, ce qui explique qu'on en trouve de toutes les sortes. Sur l'un des nombreux sites permettant d'héberger une pétition, mesopinions.com, on découvre, pêle-mêle parmi les plus populaires : un appel pour que Jean Sarkozy renonce au poste de président de l'EPAD (2009), le soutien à une petite Cindy (2011) ou encore la sauvegarde de « l'honneur des Chtis » (2008).

Même topo sur la référence belge du genre, lapetition.be, où se côtoient humeurs citoyennes, canulars et véritables causes sociales ou environnementales. Ce site a connu un gain de popularité sans précédent en lançant une initiative en faveur de l'unité de la Belgique lors de la crise institutionnelle de 2007. Dans ce type de démarche, l'existence médiatique de la pétition justifie à elle seule son intérêt. Pour les milliers d'autres, non connues du grand public, il existe, aux différents niveaux de pouvoir, des instances chargées d'examiner les pétitions citoyennes. Pour autant, bien sûr, qu'elles soient remises aux décideurs concernés, ce qui n'est pas toujours le cas.

Le droit de pétition est pourtant reconnu officiellement. Une seule signature suffit. Au niveau européen, la commission des pétitions reçoit ainsi environ deux mille documents chaque année. « Notre premier travail consiste à identifier la pétition comme recevable ou non », explique David Lowe, chef du secrétariat de cette commission. *Elles sont toutes examinées et chacune reçoit une réponse. Pour certaines pétitions, une mission d'enquête sur le terrain est nécessaire. Dans les cas où la demande des citoyens concerne un domaine d'application des traités européens, la commission peut agir et obtenir des résultats. Un exemple parmi d'autres : nous avons pu empêcher que le tracé d'une future autoroute en Pologne traverse la vallée de Rospuda, zone naturelle protégée.* »

Qu'en est-il des vastes campagnes de mobilisation, anti-nucléaire ou anti-OGM par exemple ? Ce n'est pas à la commission des pétitions, en tout cas, qu'elles portent leurs fruits. On les distingue nettement des autres : « il s'agit de pétitions « campagnes », de lobbying citoyen, bien souvent sur des matières où l'Europe n'est pas compétente, ou à propos de lois qui n'existent pas encore. Cela n'exige pas d'analyse de notre part. » C'est pourtant ce genre de combats qui attire l'attention et atterrit dans

les boîtes mail des internautes. Greenpeace en a fait l'une de ses armes de mobilisation massive.

## AVEC QUEL IMPACT ?

L'ONG Avaaz s'est érigée en maîtresse du genre. Dix millions de membres dans plus de deux cents pays : c'est la plus grande organisation militante ayant jamais existé. Pour célébrer 2012, Avaaz a communiqué une liste d'actions ayant abouti à des résultats spectaculaires. « *Quelque chose de grand est en train de se passer. De la place Tahrir jusqu'à Wall Street et depuis les journalistes citoyens d'Avaaz qui agissent en Syrie avec un courage sidérant jusqu'aux millions d'autres qui enchaînent les campagnes victorieuses sur internet : la démocratie est en mouvement. Pas la démocratie du passé, corrompue, mise en scène dans les médias et où on se contente de voter tous les cinq ans. Mais quelque chose de beaucoup, beaucoup plus profond.* »

Le mouvement se revendique d'un nouveau genre d'action politique, plus direct et plus indépendant. Une campagne anti-corruption en Inde a rassemblé 700 000 signatures en trente-six heures à peine. Un record du genre. Pourtant, sans remettre en question l'efficacité de ces mobilisations, il est très difficile d'apprécier leur impact réel sur les décisions. Les événements concernés ont bien souvent une telle ampleur que les signataires sont en droit de se demander à quel moment du processus et auprès de qui une pétition mondiale a bien pu être décisive.

Avaaz affirme, entre autres, avoir été au cœur du Printemps arabe et avoir été déterminante dans l'accord de dernière minute sur le climat, conclu à Durban. Les images montrant des militants brandissant le nombre de signatures atteint ne manquent certes pas. Des millions de citoyens se donnant le pouvoir, ensemble, d'agir sur la marche du monde : l'histoire est tellement belle que les experts en com' d'Avaaz seraient bien sots de ne pas la raconter.

En avril 2012, la parole des citoyens sera légalement possible, avec l'entrée en vigueur de l'initiative citoyenne européenne instaurée par le Traité de Lisbonne. Cela permettra à un million de citoyens de l'Union, issus d'au moins un quart des pays membres, de faire des propositions de nouvelles lois au Parlement européen.